

vient de me prévenir d'un trait de générosité du Vice Roi  
à mon égard, dont j'attribue le mérite en grande partie  
à votre puissante et obligeante intervention. Les blocs de  
Marbres que S. A. avait accordés à ma prière commencent  
à arriver à Alexandrie, et Mr. de Raypenacs ajoute que le  
Vice Roi avait donné l'ordre que, dès qu'ils seraient tous  
parvenus, l'expédition m'en doit être faite jusqu'à Trieste aux  
frais du gouvernement Egyptien. Cette preuve de magnanimité  
et de bonté m'a fait naître le desir de donner à S. A. une  
marque de ma reconnaissance, à l'occasion de ma visite  
en Egypte, mais sans connaître les habitudes, et l'étiquette  
de sa Cour il m'est impossible de prendre une décision.  
Comme de coutume j'ai par conséquent de nouveau recours  
à votre amitié, et vous prie de m'aider de votre conseil.  
Il va sans dire que les objets de valeur, comme  
tels, ne peuvent point former l'objet des présents d'un  
particulier à un Prince d'un pareil rang, mais plutôt  
quelque chose de nouveau, d'original, enfin une marque

1550/58/11

des de  
ta  
je j'ai  
et de

paris, que  
et de  
et l'in  
ne plus  
u mois

par Trieste,  
et le départ  
à fois par  
voyage

ter les  
de Raypenacs

d'attention, et d'humble respect. Veuillez bien me dire votre  
opinion la-dessus, et si vous y êtes d'accord vous m'obligerez  
beaucoup <sup>en</sup> voulant quelques minutes de réflexion au  
choix de <sup>il peut me le suggérer</sup> cet objet, qui ne doit avoir que la valeur  
de la prévenance. Excusez, honorable Monsieur et  
ami, l'embarras que je vous cause, continuez à m'honorer  
de vos bonnes nouvelles, et agréez l'assurance de  
ma parfaite considération, et amitié

Votre très dévoué  
P. Revotelle

Triste le 1 juillet 1861-

Monsieur Ferdinand de Leseps  
ce . . ce  
Paris